



# DOSSIER D'INSCRIPTION

2026 / 2027

École des Arts



## Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le : ..... / ..... / .....

Discipline : .....

Si réinscription, niveau : .....

Pièces :  Assurance  Avis d'impôts 2026

Livret de famille  Autorisation droit à l'image

RIB  Dossier complété, signé

## ÉLÈVE

NOM Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  1ère inscription  Réinscription

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

## RESPONSABLE LÉGAL / PAYEUR (SI ÉLÈVE MINEUR)

NOM Prénom \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Personnes autorisées à récupérer l'enfant \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## INFORMATIONS

Informations importantes à nous communiquer : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## MUSIQUE

**Veillez cocher la ou les options correspondant à votre choix**

PARCOURS CURSUS (soumis à évaluations & à la formation musicale)

PARCOURS HORS CURSUS (non soumis à évaluations & à la formation musicale)

## DÉCOUVERTE & FORMATION MUSICALE (FM)

Cours	Durée	Jour	Horaires des cours collectifs transmis à la rentrée	Remarques
Parcours découverte musicale	1 h	Mercredi		30 minutes de découverte musicale 30 minutes de chorale
FM classique cycle 1 - 1ère et 2ème année	1 h	Lundi		Obligatoire dans le cadre du cursus
FM Musique Actuelle cycle 1	1 h	Lundi		Obligatoire dans le cadre du cursus
FM classique cycle 1 - 3ème et 4ème année	1 h	Jeudi		Obligatoire dans le cadre du cursus
FM classique cycle 2 1ère et 2ème année	30 min.	Mardi		Obligatoire dans le cadre du cursus

Veillez cocher la ou les options correspondant à votre choix

## COURS INDIVIDUEL

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="radio"/> Piano              | <input type="radio"/> Violon           | <input type="radio"/> Batterie           |
| <input type="radio"/> Guitare acoustique | <input type="radio"/> Alto             | <input type="radio"/> Guitare électrique |
| <input type="radio"/> Flûte à bec        | <input type="radio"/> Violoncelle      | <input type="radio"/> Guitare basse      |
| <input type="radio"/> Flûte traversière  | <input type="radio"/> Chant individuel | <input type="radio"/> Guitare folk       |

Horaires des cours  
individuels transmis  
lors des  
permanences  
parents-professeurs  
à la rentrée

## COURS COLLECTIFS

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input type="radio"/> Parcours découverte instrumentale (PS & MS / GS & CP) + chorale |  | <input type="radio"/> Ensemble rock         |
| <input type="radio"/> Chorale enfants   |  | <input type="radio"/> Coaching vocal        |
| <input type="radio"/> Ensemble de guitares  |  | <input type="radio"/> Ensemble de batteries |
| <input type="radio"/> Ensemble de flûtes  |  | <input type="radio"/> Atelier percussions   |

Horaires des  
cours collectifs  
transmis à la  
rentrée

## ARTS

### PEINTURE ADULTES

- |  |   |
|--|---|
| <input type="radio"/> Groupe 1 <i>lundi 9h30 / 12h30</i> | <input type="radio"/> Groupe 2 <i>lundi 14h00 / 17h00</i> |
|--|---|

### ARTS PLASTIQUES

- |   |   |
|---|---|
| <input type="radio"/> Groupe 1 (5/6 ans)<br><i>Mercredi 10h15 - 11h00</i> | <input type="radio"/> Groupe 3 (10/14 ans)<br><i>Mercredi 13h30 - 15h15</i> |
| <input type="radio"/> Groupe 2 (7/9 ans)<br><i>Mercredi 11h00 - 12h30</i> | <input type="radio"/> Groupe 4 (adultes)<br><i>Jeudi 17h30-19h30</i>        |

### THÉÂTRE

- |  |  |
|--|--|
| <input type="radio"/> Ateliers enfants / ados<br><i>Samedi</i> | <input type="radio"/> Loisirs adultes<br><i>Vendredi 18h10 - 19h45</i> |
|--|--|

Horaires des  
cours collectifs  
transmis à la  
rentrée

### DANSE (*uniquement pour les lupoviciens*)

- |                               |                                    |                                  |  |
|-------------------------------|------------------------------------|----------------------------------|--|
| <input type="radio"/> Hip Hop | <input type="radio"/> Barre au sol | <input type="radio"/> Classique  | <input type="radio"/> Moderne contemporain |
| <input type="radio"/> Jazz    | <input type="radio"/> Initiation   | <input type="radio"/> Munz floor | <input type="radio"/> Concours             |



# DOSSIER D'INSCRIPTION

2026 / 2027

École des Arts



## TARIF / TRIMESTRE

### MODALITÉS GÉNÉRALES DU CALCUL DU TARIF

L'enseignement dispensé par l'École des Arts est sujet à des droits d'enseignement dont le montant est fixé, par délibération du Conseil Municipal de la ville de Saint-Leu d'Esserent. Le calcul se fait en fonction de des ressources mensuelles du foyer et de la composition de la famille suivant les barèmes ci-dessous.

### ABSENCE D'ÉLÉMENTS DE CALCUL

Si le secrétariat de l'École des Arts ne dispose pas des éléments permettant de calculer la tarification au moment de la réinscription ou de l'inscription, le tarif maximum sera appliqué.

### MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Toutes les modalités de règlement ainsi que les délais à respecter sont mentionnés dans l'avis de sommes à payer que vous recevrez, chaque trimestre, par voie postale. Le règlement est à l'ordre du Trésor Public. Le Pôle Culture ne prend aucun règlement, ni en chèque, ni en numéraire.

#### TARIF COURS INDIVIDUEL MUSIQUE

	CYCLE 1 - 30 MIN			CYCLE 2 - 40 MIN			CYCLE 3 - 45 MIN		
	< OU = À 550€	ENTRE 551€ ET 4 500€	> OU = À 4 500€	< OU = À 550€	ENTRE 551€ ET 4 500€	> OU = À 4 500€	< OU = À 550€	ENTRE 551€ ET 4 500€	> OU = À 4 500€
de 0 à 1 enfant à charge	55€	↗	130€	75€	↗	150€	75€	↗	150€
2 enfants à charge	50€	↗	120€	70€	↗	140€	70€	↗	140€
3 enfants à charge	45€	↗	110€	65€	↗	130€	65€	↗	130€
de 4 enfants à charge à +	40€	↗	100€	60€	↗	120€	60€	↗	120€
Résidents ACSO*	140€			160€			160€		
Extérieurs ACSO*	180€			200€			200€		

#### CARTE CULTURE

(adultes uniquement gratuit pour les mineurs) obligatoirement facturée 1 fois/an \*\*

#### LUPOVICIENS

3.50€

ACSO

10€

#### EXTÉRIEURS

15€

\*\*La Carte Culture vous est facturée une fois dans l'année et vous permet d'emprunter des œuvres à la médiathèque durant toute l'année et de bénéficier de tarifs réduits sur une sélection de programmes culturels. Vous pouvez demander votre carte à la médiathèque.

#### TARIF COURS COLLECTIFS ÉCOLE DES ARTS

Théâtre, peinture, arts plastiques, pratiques musicales collectives supplémentaires + location d'instruments

	< OU = À 550€	ENTRE 551€ ET 4 500€	> OU = À 4 500€
de 0 à 1 enfant à charge	34€	↗	45€
2 enfants à charge	32€	↗	43€
3 enfants à charge	30€	↗	41€
de 4 enfants à charge à +	28€	↗	39€
Résidents ACSO*	55€		
Extérieurs ACSO*	65€		

#### TARIF DANSE

	< OU = À 550€	ENTRE 551€ ET 4 500€	> OU = À 4 500€
de 0 à 1 enfant à charge	40€	↗	50€
2 enfants à charge	38€	↗	48€
3 enfants à charge	36€	↗	46€
de 4 enfants à charge à +	34€	↗	44€

Tarif lupovicien - Revenus entre 551€ et 4 500€ : le tarif est proportionnel aux revenus du foyer.  
\* Ces tarifs sont forfaitaires sans prise en compte des revenus et de la composition de la famille.

- Dossier d'inscription 2026-2027 dûment rempli et signé
- Attestation Responsabilité Civile nominative 2026-2027
- **Dernier avis d'imposition 2026 sur les revenus de 2025 (uniquement pour les lupoviciens)**
- **Livret de famille (uniquement pour les lupoviciens)**
- Document autorisant l'utilisation de photographies dûment rempli et signé
- RIB pour ceux qui souhaitent régler par prélèvement, autrement, une facture sera envoyée à votre domicile à régler au Trésor Public.
- Pour tous les adultes, un justificatif pôle emploi ou une carte étudiante afin de bénéficier de la carte culture gratuite
- Attestation de niveau pour les nouveaux élèves musiciens non débutants (venant d'une autre école de musique/conservatoire)

**SAUF RAISONS MÉDICALES, DÉMÉNAGEMENT, OU CHANGEMENT PROFESSIONNEL (AVEC JUSTIFICATIF),  
L'ENGAGEMENT À L'ÉCOLE DES ARTS EST ANNUEL ET SERA FACTURÉ EN CAS D'ARRÊT DES ÉLÈVES.  
TOUT TRIMESTRE COMMENCÉ EST DÛ. POUR TOUT ARRÊT EN COURS D'ANNÉE, VEUILLEZ ADRESSER UNE LETTRE DE DÉMISSION À MONSIEUR LE MAIRE EN Y EXPOSANT LE MOTIF.**

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École des Arts de Saint-Leu d'Esserent et m'engage à en respecter toutes les dispositions.

Date :

Signature du responsable légal ou de l'élève majeur :

A retourner par mail à : [pole.culture@saintleudesserent.fr](mailto:pole.culture@saintleudesserent.fr)  
ou par courrier : Pôle Culture - 1, rue Jean Moulin - 60340 Saint-Leu d'Esserent  
Possibilité de mettre dans la boîte à livres de la médiathèque si nous sommes fermés.  
**PLUS D'INFOS AU 03.44.56.05.34**

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DE DOSSIER :  
31 JUILLET POUR LES RÉINSCRIPTIONS  
ET 5 SEPTEMBRE POUR LES 1ÈRES INSCRIPTIONS**

   [WWW.SAINSTLEUDESSERENT.FR](http://WWW.SAINSTLEUDESSERENT.FR)

Le Maire de Saint-Leu d'Esserent sis à 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées au Pôle Culture dans le cadre des inscriptions à l'École des Arts et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées durant 5 années.  
Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le pôle culture par mail à [pole.culture@saintleudesserent.fr](mailto:pole.culture@saintleudesserent.fr) ou par voie postale à Mairie, 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

# AUTORISATION D'UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES ET DE VIDÉOS

dans le cadre d'une publication dans le bulletin municipal,  
sur le site internet, sur YouTube, sur Facebook ou Instagram



La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de la publication spécifiée ci-dessous, étant entendu que les objectifs de cette publication ont été préalablement expliqués au mineur et/ou au majeur.

Madame, Monsieur,

La commune de Saint-Leu d'Esserent va prendre des photos et/ou vidéos, qui seront diffusées ensuite sur le site internet, et relayé sur Facebook et YouTube, relatives à :

**Manifestation/Evenement :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_

**Lieu :** \_\_\_\_\_

Nous vous prions de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous autorisant l'utilisation des photographies et/ou des vidéos du mineur que vous représentez, réalisées durant cet évènement et/ou en vue de sa préparation, selon les modes d'exploitation indiqués dans la présente autorisation.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

## Modes d'exploitation envisagés des images

SUPPORT	DURÉE	ETENDUE DE LA DIFFUSION	PRIX
<input type="checkbox"/> En ligne	3 ans	<input type="checkbox"/> Internet (monde entier)	Gratuit
<input type="checkbox"/> Bulletin Municipal		<input type="checkbox"/> 2300ex distribués à Saint-leu d'Esserent	
<input type="checkbox"/> Facebook		<input type="checkbox"/> Internet (monde entier)	
<input type="checkbox"/> YouTube		<input type="checkbox"/> Internet (monde entier)	
<input type="checkbox"/> Instagram		<input type="checkbox"/> Internet (monde entier)	

## Pour les MINEURS :

### Consentement du MINEUR :

On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait cette publication

On m'a expliqué et j'ai compris qui pourrait voir les photos et/ou les vidéos où l'on me voit

Et je suis d'accord pour que l'on enregistre, pour cette publication :  mon image

Madame  Monsieur

Nom du mineur : \_\_\_\_\_

Prénom du mineur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature de l'élève mineur concerné par l'enregistrement : \_\_\_\_\_

### Autorisation parentale du MINEUR

Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée, cette fixation et diffusion de l'image du mineur que vous représentez sera réalisée sous l'autorité de la commune. La commune exercera les droits de diffusion acquis par le présent document et attachés à l'image du mineur. La commune s'interdit expressément de céder les droits à un tiers. Elle s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'image du mineur susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou sa vie privée, ainsi qu'à toute autre exploitation qui lui serait préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

La diffusion de l'image du mineur ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Je soussigné(e) (prénom, nom) \_\_\_\_\_

déclare être le représentant légal du mineur (prénom, nom) \_\_\_\_\_

Je reconnais être entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais expressément que le mineur que je représente n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image, voire de son nom.

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de son image :

OUI  NON

Fait à : \_\_\_\_\_

Signature du représentant légal du mineur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**Pour les MAJEURS :**

**Autorisation de diffusion d'image du MAJEUR**

Je soussigné(e), (prénom,nom) \_\_\_\_\_  
autorise la commune de Saint-Leu d'Esserent à diffuser les photographies/vidéos me représentant prises lors de :

**Manifestation/Evenement :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_

**Lieu :** \_\_\_\_\_

à titre gratuit selon les modes de diffusion suivants :

- Bulletin municipal distribué dans la commune de Saint-Leu d'Esserent, sur le site internet & sur Facebook
- Site internet de la ville
- Facebook
- YouTube
- Instagram

Cette autorisation est consentie pour une durée de 3 années.

J'ai été informé(e) que les images ne seront pas utilisées dans un but commercial et reconnais que les utilisations ci-dessus énoncées ne portent pas atteinte à ma vie privée et ne me portent pas préjudice.

OUI       NON

Fait à : \_\_\_\_\_ Signature :

Date : \_\_\_\_\_

Le Maire de Saint-Leu d'Esserent sis à 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la Mairie de Saint-Leu d'Esserent dans le cadre du traitement des autorisations d'utilisation de photographies et/ou de vidéos et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées durant 5 années à compter de l'expiration de l'autorisation. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le service communication par mail à [pole.communication@saintleudesserent.fr](mailto:pole.communication@saintleudesserent.fr) ou par voie postale à Mairie, 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.